79e ANNEE. — N° 6. VENDREDI 13 JANVIER 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Chamberlain est à Rome après être allé à Berchtesgaden ! Chez Mussolini après être allé chez Hitler !... Quelles mauvaises fréquentations pour un gentleman !

M. Chamberlain est à Rome après être allé à Berchtesgaden ! Chez Mussolini après être allé chez Hitler !... Quelles mauvaises fréquentations pour un gentleman ...

Admettons, si l'on veut, qu'il s'agisse simplement d'une impression nerveuse ! En tous cas, c'est un fait incontestable que ces voyages-circulaires du Premier britannique chez les dictateurs donnent au public de l'inquiétude. Comme on ne voit pas le bien qui peut en sortir, il est difficile de ne pas craindre qu'il en résulte du mal. Et nous ne serons vraiment tranquilles et rassurés que lorsque Chamberlain sera revenu de Rome et que nous saurons exactement ce qui s'y est passé avec Mussolini.

⁂

Nous comptons bien, parbleu, que les ministres britanniques auront été sérieusement chapitrés pendant l'entretien préalable qu'ils ont eu à Paris avec les ministres français. Nous comptons bien qu'on leur aura signifié le refus catégorique opposé par la France à tout débat au sujet des insolentes revendications de l'Italie. C'est justement pourquoi nous ne voyons pas la nécessité de se déranger pour aller dire à Rome un « non » que l'on pouvait aussi bien faire entendre de Londres et de Paris...

⁂

La situation d'aujourd'hui, ce n'est pas nous qui l'avons créée. Il a plu à l'Italie de déclarer non valables les accords franco-italiens de 1935 passés entre M. Pierre Laval et Mussolini.

Elle a fait cela contre tout droit, car, entre honnêtes gens, on n'a pas le droit de dénoncer, sans négociation préalable, une convention librement signée que l'autre partie continue à respecter.

L'Italie avait moins encore le droit de révoquer cet accord tout en prétendant garder les avantages qu'elle en a déjà tirés. Comment faudrait-il qualifier le procédé qui consisterait à prendre pour soi ce qui vous plaît d'un traité et à déclarer le reste nul et non avenu ?... Par ces accords de 1935, il a été cédé à l'Italie des territoires et de l'argent. Si elle les garde l'accord subsiste et elle n'a rien à réclamer ; si l'accord est dénoncé qu'elle les rende !

⁂

Autre chose ! Ces accords de 1935 avaient été passés pour donner satisfaction aux demandes de l'Italie. Celle-ci invoquait le traité conclu en 1915 entre elle, la France et l'Angleterre. A cette époque, pour se faire payer son entrée en guerre, elle s'était fait promettre par la France et l'Angleterre que si celles-ci agrandissaient leur domaine colonial, une compensation lui serait accordée.

La France a tenu son engagement. Ayant reçu, en 1918, le Cameroun et les deux tiers du Togo, elle a donné à l'Italie la compensation promise sous la forme d'importants territoires au sud de la Tunisie, et en Somalie au débouché de la Mer Rouge, sans compter quelques milliers d'actions du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba. La France n'a rien de plus à offrir à l'Italie.

Mais l'Angleterre, en 1918, a reçu une partie du Togo, tout l'Est Africoin, la Nouvelle-Guinée, etc... C'est-à-dire une part beaucoup plus grande que la France... Si donc, l'Italie a de nouvelles demandes à formuler qu'elle s'adresse à l'Angleterre, *qui ne lui a rien concédé.*

Nous doutons fort que sa réclamation soit bien accueillie et il nous semble entendre la réponse polie, mais sans réplique, de Chamberlain : « Non, ceci est anglais ! »

⁂

Eh ! bien, tant pis pour Mussolini, si, pour le consoler de l'avoir expulsé de l'Europe centrale, Hitler lui a offert des compensations à prendre sur l'Empire français ! Tant pis pour Mussolini s'il a cru pouvoir imiter l'exemple de l'Allemagne traitant les pactes comme des chiffons de papier. Mais ces mœurs de brigands ne sont pas encore devenues la loi souveraine de l'Europe.

Ce qui est vraiment un comble, c'est que dans la circonstance Mussolini réclame l'appui de son compère de Berlin. Car, enfin, ces accords de 1935 la France les avait passés pour quoi ? *Pour récompenser l'Italie d'être entrée en* 1915 *en guerre contre l'Allemagne*, ce qui n'empêche pas la presse italienne de prétendre que Berlin l'aidera à obtenir le pourboire gagné en combattant contre lui.

Je vous dis que, dans notre monde désaxé, on aura tout vu.

⁂

Il est possible, comme l'écrit Lucien Romier, que Mussolini, ayant besoin de prestige, ait voulu imiter Hitler en nous menaçant de nous conduire par l'intermédiaire de Chamberlain, à un nouveau Munich.

Seulement, cette fois, ça ne prendra pas. L'atmosphère a changé en France depuis septembre dernier. Et, pour conclure, nous avons plaisir à reprendre ces lignes par lesquelles notre excellent confrère, *la Dépêche*, terminait son émouvant éditorial d'hier :

« *Nous ne pouvons faire à ce su-* « *jet aucune concession ! Qu'on ne* « *nous propose, sous quelque prétex-* « *te que se soit, ni la démilitarisa-* « *tion de Bizerte, ni celle de la Cor-* « *se ! Nous ne l'accepterons pas ! De* « *même que nous n'accepterons ja-* « *mais l'installation de l'Italie dans* « *la péninsule ibérique ou aux Baléa-* « *res ! De même que nous ne tolére-* « *rons jamais que des privilèges ac-* « *cordés aux Italiens de Tunisie per-* « *mettent de soulever quelque jour* « *une sorte de question des Sudètes* « *dans le protectorat ; de même que* « *le sort de Djibouti et celui de Suez* « *sont réglés une fois pour toutes, A* « *toutes les suggestions, à toutes les* « *invitations, d'où qu'elles puissent* « *venir et qu'on nous en entretienne* « *autour d'une table de thé ou ail-* « *leurs, nous devons répondre et nous* « *répondrons par une fin de non-re-* « *cevoir formelle, catégorique et sans* « *discussion possible !* »

Voilà ! Et ceci est dit, et ceci doit être entendu par les adversaires autant que par les amis, par ceux qui feraient les propositions autant que par ceux qui se chargeraient de les transmettre.

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Lettre familière à mon percepteur

Monsieur le percepteur, je m'adresse à vous avec toute la déférence que comportent les relations épistolaires avec un homme à qui l'on doit tout. Car je n'ai pas encore payé un sou de mes impôts de l'an passé et je me demande, d'ailleurs sans angoisse, comment il se pourrait faire que j'arrive à vous payer ceux de l'an prochain.

C'est vous dire que la correspondance assidue dont vous voulez bien m'honorer avec une fréquence croissante ne me réserve plus aucune surprise et que c'est d'un cœur douloureux, mais ferme, que je prends connaissance de vos sommations avec ou sans frais, suivies de commandements impératifs autant que vains.

L'habitude que vous m'avez donnée de ne recevoir de vous que des ordres et non des prières, est la cause de mon embarras présent, dont je viens vous faire part avec l'humilité d'un homme peu versé dans les sciences mathématiques et qui a toujours considéré vos comptes avec le même respect religieux qu'il voue aux mystères de la mécanique céleste et aux tables de logarithme.

Je n'avais pas plus ouvert votre dernière enveloppe que les précédentes, sachant trop ce qu'elle devait contenir lorsque j'aperçus que, devinant sans doute mon défaut de curiosité, on avait pris soin de frapper d'un cachet éloquent cette enveloppe sans mystère.

Sur le mode impératif qui vous est ordinaire, vous m'intimiez l'ordre, M. le Percepteur, de partir sur-le-champ vers les cieux irisés de la Méditerranée. « Passez l'hiver à Nice », répétiez-vous par deux fois, à droite et à gauche de l'enveloppe. « Passez l'hiver à Nice ».

Je ne demande, M. le Percepteur, qu'à vous être agréable d'autant plus que j'en ai rarement l'occasion, mais devinez mon angoisse. D'une part, à l'intérieur de l'enveloppe, vous me sommez d'avoir à vous payer une somme considérable que je n'ai jamais vue réunie tout ensemble, faute de quoi je serais saisi, déclaré hérétique et relaps, roué et écartelé en place de Grève. Et en même temps vous m'ordonnez d'aller dépenser à Nice cet argent que d'ailleurs je ne possède pas.

Je voudrais bien vous donner satisfaction, au moins sur l'une de vos deux injonctions et, naturellement, votre aimable suggestion de passer l'hiver à Nice aurait tendance à me séduire davantage que cette vente publique à la criée par ministère de commissaire-priseur dont vous menacez, dans un jargon d'ailleurs affligeant, du buffet Charles IX ou X et du crocodile empaillé qui composent le meilleur de mon mobilier familial.

D'autre part, si je vais à Nice, je ne pourrais pas, pendant ce temps, travailler. Et puisque les impôts que vous êtes chargé de récupérer ne frappent guère que les gens qui travaillent, du fait que je ne travaillerai pas, je ne vous devrai rien, ce qui vous enlèvera un souci en me libérant d'un remords.

C'est dans ces conditions que je crois entrer dans vos vues, en vous demandant, M. le Percepteur, de vouloir bien, dans l'intérêt général, me faire, sur la caisse que vous détenez, si du moins le fond du tiroir n'en est pas encore râclé jusqu'à l'usure, l'avance des fonds nécessaires pour qu'obéissant à vos ordres formels, je puisse aller à Nice, vous débarrasser d'un contribuable qui ne demande pas, croyez-le bien, à vivre dans votre proximité immédiate.

Dans l'espoir d'avoir prompte satisfaction je vous demande d'agréer, Monsieur le Percepteur, l'expression de mes insaisissables sentiments.

Signé : RHADAMANTE.
N° du rôle 71.285.

Informations

Au Sénat

Le Sénat a tenu mardi sa séance de rentrée sous la présidence de M. Damecour, doyen d'âge, assisté des 6 plus jeunes sénateurs.

En ouvrant la séance, M. Damecour prononce le discours d'usage.

Après avoir adressé ses vœux à ses collègues et ses félicitations aux sénateurs nouvellement élus, le doyen du Sénat a fait un appel des événements intérieurs qui se sont succédé depuis quelques années et dont il a montré les répercussions sur nos finances. Il a critiqué, en passant, la politique du Front populaire, surtout celle du Cabinet Blum.

Puis, il s'est félicité des modifications politiques qui se sont produites et de l'avènement au pouvoir du Cabinet Daladier, dont il a fait un vif éloge.

Parlant de la politique extérieure, le doyen du Sénat s'élève contre les prétentions de l'Italie.

A la Chambre

La séance de rentrée de la Chambre a eu lieu mardi, à 15 h. 30, sous la présidence de M. Sallès, doyen d'âge qui prononce un discours dans lequel il fait l'historique des événements extérieurs récents dont le point culminant fut marqué par les accords de Munich qui ont sauvé la paix.

Et M. Sallès déplore que dans l'Europe actuelle, tout soit malheureusement orienté à l'heure présente vers la guerre; la France, dit-il, supporte le poids d'une dette de plus de cinq cents milliards, provenant de la guerre de 1914 et des suites. Quand sera-t-il possible d'arrêter cette course folle aux armements qui est une course à la ruine pour toutes les nations. M Sallès dit que l'accord de Munich du 27 septembre, complété par celui du 7 décembre pourrait en offrir les moyens.

Après le discours du doyen d'âge, la Chambre procède à l'élection du bureau. M. Herriot est réélu par 421 voix. Puis il est procédé à l'élection de 6 vice-présidents : 12 secrétaires et 3 questeurs.

MM. Ducos, Paulin, Morin, Buyat, Duclos ont été élus vice-présidents. L'élection pour le 6e vice-président est renvoyée à jeudi.

Le voyage des ministres anglais

M. Neville Chamberlain et lord Halifax sont arrivés à Calais mardi, à 14 h. 10.

Les hommes d'Etat ont pris place dans un wagon réservé du rapide qui a quitté Calais pour Paris à 14 h. 30.

M. Chamberlain, lord Halifax et leur suite sont arrivés à Paris à 17 h. 40.

Ils se sont aussitôt rendus au Quai d'Orsay, où un thé, offert par MM. Daladier et G. Bonnet, a été immédiatement suivi des conservations politiques qui doivent confirmer l'accord franco-anglais sur la thèse française.

Les propositions de M. Mussolini

Selon des informations émanant des cercles italiens de Londres, M. Mussolini fera part au premier ministre britannique d'un plan fort intéressant pour trouver une solution au problème des réfugiés israélites. Ce projet, qui prévoit la délimitation d'un territoire en Abyssinie, ne pourrait être mis à exécution qu'avec la coopération de la France et de l'Angleterre, car il établirait un véritable condominion pour la constitution d'un Etat juif neutre et indépendant.

L'Italie céderait Harrar et le littoral italien, la France le port de Djibouti, terminus du chemin de fer d'Addis-Abeba, et l'Angleterre Zeila, en Somalie britannique.

Le territoire ainsi cédé consisterait en plaines assez malsaines le long de la mer, et en terrains montagneux tout à fait habitables. Djibouti deviendrait le grand centre de distribution pour toute cette partie de l'Afrique.

Attentat contre le roi Carol

Il y a trois ou quatre jours, le roi Carol de Roumanie a échappé à un sérieux attentat préparé par les membres de la Garde de Fer. Les conspirateurs avaient des complices à l'intérieur même du palais royal.

L'explosion prématurée d'une bombe dans une maison, le 7 janvier, amena la découverte de l'attentat et l'arrestation des chefs du complot.

EN PEU DE MOTS...

— Le record international de vitesse d'aviation sur 2.000 kilomètres avec 10.000 kilos de charge a été réalisé par un avion italien, à la moyenne horaire de 330 kilomètres 972.

— Mme Jeanne Grosjean, 26 ans, qui exploite avec son mari une ferme au lieu dit les Goutelles, vient de donner le jour à 3 enfants, une fille et deux garçons.

— On a retrouvé les cadavres de 50 villageaois qui avient été surpris, près de Kolzou (Turquie) par une tourmente de neige.

— Le choix de M. Campinchi, ministre de la marine, s'est porté sur Mme Mons, mère de 10 enfants de 3 à 19 ans, pour être la marraine du navire de ligne « Richelieu ».

NOS ÉCHOS

Collier de perles.

Voici quelques curieux lapsus d'orateurs et d'écrivains :

De Balzac : « Le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement. »

De Bossuet : « Dieu est partout, même là où on ne croit pas qu'il soit. »

De François Coppée : « Elle venait de s'asseoir entre ses deux filles, deux jumelles, âgées l'une et l'autre de dix-huit ans. »

De M. Louis Bertrand, l'académicien, dans un article de la *Revue des Deux Mondes :* « La foi chez lui était tiède et le zèle catholique très petit. Il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou. »

De Napoléon III : « De la richesse d'un pays dépend la prospérité générale. »

Du président Bernard des Glajeux à l'accusé Lamiette : « Vous avez de bons antécédents. Je ne vous en fais pas un reproche. »

D'Alexis Bouvier : (Il a été parlé dans une phrase précédente d'une certaine fiole) : « Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête et lui en vida le contenu dans la bouche. Le pauvre petit retomba suffoqué. »

De M. Cazauvielh père, député, mort aujourd'hui : « Les marins sont des hommes utiles et nécessaires sans lesquels la marine n'existerait pas. »

D'un romancier du *Petit Journal :* « Les fonctionnaires, dont le rond de cuir avait obstrué le cerveau. » Du même : « A seize ans, elle était magnifique... sa taille se prenait entre les dix doigts d'une main ordinaire. »

D'un feuilleton de Jules Mary : « Daniel ne répondit pas. C'était la première fois qu'il parlait ainsi de son père. »

D'un romancier de l'*Eclair :* « Ils ronflaient comme seuls ronflent les cœurs innocents. »

Italie-France.

Généralement, lorsque deux équipes internationales se rencontrent, les deux hymnes nationaux sont joués successivement. Lors du match de football France-Italie à Naples, seul fut entendu l'hymne italien. La *Marseillaise* ne fut pas jouée. La foule, par ailleurs, témoigna une furieuse francophobie. On demandait à un des joueurs français pourquoi ses camarades et lui n'avaient pas quitté le terrain devant ces manifestations hostiles : il expliqua :

— Nous nous sommes souvenus du proverbe : « Voir Naples et mourir ! »

Les masques.

On donnait *Alerte en Méditerranée* dans un cinéma de Paris. A un moment donné, l'amiral commandant en chef les forces navales algériennes, comme une immense nappe de gaz toxiques est poussée par le vent vers les côtes, déclare :

— Bah ! tout le monde maintenant a des masques !

Dans la salle, il y eut un fort remous de « Oh ! ah ! euh ! »...

L'ACTUALITÉ

SPORTS D'HIVER

Dans la neige. — Les origines du patinage. — L'utile et l'agréable. — Les records du ski. — Dans l'armée. — Chez les montagnards.

D'année en année les sports d'hiver se développent davantage D'une façon absolument constante, il se crée des stations nouvelles et on peut dire qu'aujourd'hui, non seulement en Suisse où il existait depuis longtemps un peu partout, mais en France, des Vosges aux Pyrénées en passant par les Cévennes, chaque région a sa ville et même ses villes d'altitude.

Ainsi la vie se trouve ranimée en plein hiver dans la montagne qui, jusqu'alors, s'endormait pour de longs mois dès le milieu de l'automne. Les touristes y viennent nombreux, non seulement ceux pour qui le ski, la ludge ou le bobsleigh ont des attraits, mais encore les amoureux du pittoresque, séduits par la féerie des paysages de neige ; ceux qui fuyaient autrefois le désert hivernal et qui ne le redoutent plus, mais le recherchent au contraire à présent que s'y rencontre une foule vivante et gaie.

D'où nous est venu le goût du patinage ? Avant de le rechercher, voyons d'où vient le patinage lui-même Il faudrait, pour le dire à coup sûr, remonter aux premiers âges, du moins dans les régions scandinaves. On a trouvé, dans des fouilles pratiquées en Hollande, des patins en os qui se fixaient aux pieds au moyen de courroies et qui dataient du VIIe siècle. Donc, dès cette époque, on glissait sur la glace, mais il n'est pas douteux que les Lapons, les Suédois et les Norvégiens se servaient bien avant du sol gelé et de la neige comme moyens rapides de communications. Comment auraient-ils pu circuler autrement dans leurs plaines glacées ? Le besoin même fit imaginer le patinage.

Le sport ne fit cependant son apparition en France que beaucoup plus tard. On prétend qu'il y fut introduit par les Normands au retour de leurs expéditions scandinaves. Il ne pouvait, cependant, y être pratiqué que comme une distraction occasionnelle, car la neige n'y fut jamais habituelle sauf dans les hautes régions qui, en ce temps là, étaient impraticables pour le commun des mortels. Il fallait qu'un hiver rigoureux mit la plaine en état pour que les sportifs de l'époque pussent se livrer à leurs ébats.

Ce ne fut guère qu'au XVIIIe siècle que le patin fut réellement en vogue. Il fit fureur à la Cour, sous Louis XV et Louis XVI et toute l'aristocratie se groupait, l'hiver, sur les bassins gelés de Versailles. Sous le premier Empire qui compta quelques rudes saisons, ce divertissement fut égalemnt très à la mode. Plus tard, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie, évoluant sur les lacs du bois de Boulogne, se faisaient applaudir par les amateurs et les curieux.

Longtemps encore, on se servit d'os de renne, ou bien encore de mâchoires de bœuf taillées et polies; puis on fixa une lame de fer dans une planchette qu'on attachait sous la chaussure ; enfin on adopta le patin d'acier qu'on perfectionna peu à peu. Mais le « ski » était inconnu, chez nous du moins, car les Lapons s'en servaient depuis longtemps pour glisser sur la neige. Regnard, l'auteur du « Légataire universel » a raconté qu'au cours d'un voyage au nord de la Suède, en 1681, il avait vu les naturels du pays faire usage « de deux planches de sapin, longues de deux aunes, larges d'un demi-pied, relevées en pointe sur le devant et percées au milieu pour y passer un cuir qui rend les pieds fermes et immobiles ». On le voit, la forme du ski n'a pas varié depuis cette époque lointaine.

Deux choses avaient frappé Regnard ; d'abord la rapidité et l'adresse des coureurs. Il s'étonnait qu'ils pussent se soutenir en descendant les fonds aussi rapidement et gravir les montagnes les plus escarpées et aussi de ce que les femmes fussent aussi adroites et aussi agiles que les hommes à se servir de cet instrument singulier. De nos jours, les profanes peuvent éprouver la même surprise.

Qu'on songe en effet, si l'on veut apprécier la faculté de vitesse et de distance parcourue, qu'un champion a fait dix mille mètres, dix kilomètres, en 19 minutes, et un autre trente-deux kilomètres 270 mètres en une heure. Dans les courses militaires où les hommes étaient chargés du sac et du fusil et alors que la route à effectuer était particulièrement difficile, pleine de montées et de descentes et sans chemins tracés, une équipe norvégienne a couvert ce même trajet en moins de trois heures et demie et une équipe suisse en trois heures 53 minutes. L'équipe française, beaucoup plus lourdement chargée, mit quatre heures cinquante minutes.

Au point de vue du saut, certains skieurs obtiennent des résultats impressionnants. Au bout d'une pente de cent mètres, un Norvégien a sauté dans un fond de 52 mètres ; c'est, paraît-il, un record, mais il est courant de voir effectuer des bonds de vingt à vingt-cinq mètres.

Nous parlions, tout à l'heure, des expériences militaires de patinage. C'est qu'en effet, dans divers pays, des corps de skieurs existent dans les régions montagneuses. La Norvège donna l'exemple en 1747 et, depuis lors, la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, laSuède, le Japon même ont introduit le ski dans l'armée où il rend constamment de nombreux services. Ajoutons que sa vulgarisation a été précieuse chez nos montagnards qui, dans nombre de régions, l'emploient avec succès. Depuis des siècles, ils vivaient durant l'hiver dans une sorte de léthargie, passant les mauvais jours comme des marmottes, ensevelis sous la neige et presque isolés les uns des autres. Le ski, dont l'usage pratique leur est désormais connu, est devenu pour eux un instrument d'affranchissement et de liberté, à l'exemple de la bicyclette pour l'habitant de la plaine.

Le voisinage des skieurs militaires et des amateurs de sports les a convertis et guidés et, maintenant, ils connaissent et emploient largement ce moyen merveilleux de rapprocher les distances. Il est, en même temps, pour eux, la plus saine et la plus agréable distraction. Car, ne nous y trompons pas, le ski et le traîneau, sous ses diverses formes, sont plus qu'un exercice salutaire et utile, c'est le plus passionnant des sports.

L'apprentissage n'en est pas autrement difficile et l'accoutumance à la vie des altitudes n'est pas aussi rude qu'elle le paraît aux profanes. Elle réserve, par contre, aux adeptes des sports hivernaux des joies exquises qu'il faut avoir connues pour les juger et les apprécier.

Georges LAURENCE.

Logique enfantine.

On défend à la petite Michèle de demander quoi que ce soit : bonbons, sucre, etc. — Comme c'est vilain, Michèle, de demander toujours, ce sont les bébés qui font ainsi ; les grands ne demandent jamais rien.

— Non, répond Michèle, les grands y se servent tout seuls !

Terre à terre.

Le Parisien à la campagne :

— Ah ! Voyez-vous, mon bon père Mathurin. Moi, à la campagne, j'élève mon âme et je la sens devenir forte.

— Oh ! m'étonne pas, mon bon monsieur. Surtout dans ce coin-ci. Y a pas meilleur pour la culture.

Le style.

Un mot récent de Paul Valéry, qui va être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur :

— Si l'habit ne fait pas le moine, c'est souvent le style qui fait la pensée.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU NORD DU LOT

En vue de l'électrification des écarts du nord du Lot, et sous la présidence de M. le docteur Constans, conseiller général, maire de Payrac, assisté de M. Michotte, ingénieur du génie rural à Bordeaux, et d'une centaine de maires et délégués des communes, a eu lieu, le dimanche 8 janvier, à 10 heures, une grande réunion.

Le président a fait connaître et a lu une lettre de M. Malvy, député, maire de Souillac, informant les membres de l'assemblée que, sur sa demande, le conseil d'administration de la Caisse nationale de crédit agricole a accordé au Syndicat intercommunal du nord du Lot, à Souillac, un prêt de 7.246.000 francs amortissable en trente ans.

Cette nouvelle a été très bien accueillie par tous, et des remerciements ont été adressés à notre sympathique député M. Malvy.

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

La prime d'origine

Des difficultés s'étant produites en ce qui concerne les conditions d'attribution aux tabacs en feuilles de la prime d'origine (anciennement prime de crû), M. Giresse, Président de la Confédération Générale des Planteurs de Tabac, accompagné de MM. Yvon Delbos, Jaubert et René Besse, s'est rencontré le 9 janvier avec M. le Directeur Général du Service de l'Exploitation industrielle des Tabacs.

Il a été décidé que les taux de cette prime pour les livraisons en cours resteraient fixés pour chaque commune aux chiffres de l'année précédente sans modification.

Cette décision sera soumise à la ratification du comité technique lors de sa plus prochaine séance.

⁂

Pour le département du Lot, voici ce que signifie le communiqué officiel que nous reproduisons ci-dessus :

Pour les communes du département plantant du tabac variété Paraguay, la prime de crû était en général fixée à 20 francs aux 100 kilos ; or, par décision récente, le taux de la prime d'origine pour toutes ces communes se trouvait fixé à zéro et l'on conçoit l'émotion des planteurs à l'annonce de cette nouvelle qui leur était commniquée au fur et à mesure des livraisons.

C'est cette émotion dont M. René Besse, d'accord avec ses collègues parlementaires, s'est fait l'interprète auprès de l'Administration, et nous sommes heureux d'enregistrer le résultat qui vient d'être annoncé.

Œuvres Littéraires et Artistiques intéressant le Quercy

Subvention du Conseil général du Lot. — Le Conseil général du Lot, soucieux d'aider et d'encourager les artistes et les littérateurs qui, par leurs œuvres, glorifient et font connaître le Quercy, a inscrit à son budget un crédit dont la répartition sera faite par une commission spéciale.

Ne peuvent être présentées à la Commission que les œuvres des écrivains ou artistes originaires du département du Lot ou y habitant.

Ne seront pas admises à concourir les œuvres non imprimées ou publiées depuis plus de deux ans au 1er janvier 1938.

Les écrivains désireux de bénéficier d'une subvention devront adresser une demande sur papier libre à la Préfecture du Lot (2e division), *avant le* 24 *janvier* 1939, accompagnée de l'œuvre présentée.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, dans la séance du 10 janvier 1939, M. Loubet fait partie du 3e bureau et MM. Fontanille et Garrigou, du 5e bureau.

P. O.-Midi

M. Mianne, chef de gare à St-Denis-Martel, est nommé à Monsempron-Libos.

Ponts et Chaussées

M. Florentin, est nommé adjoint technique des Ponts et Chaussées, service ordinaire, subdivision de Figeac-Est, en remplacement de M. Larnaudie, appelé à un autre poste.

Service de Santé

Sont inscrites au tableau d'avancement :

Pour le grade d'adjudant-chef : Deville, adjudant à la 17e section d'infirmiers.

Pour le grade d'adjudant : Garnier et Cabrignac, sergents-chefs à la 17e section d'infirmiers.

Pour le grade de sergent-chef : Cluzel, infirmier breveté à la 17e section d'infirmiers.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Une magnifique aventure

Aloha, le Chant des Iles

grand prix du roman d'amour de « Paris-Soir »

AVEC

Jean MURAT, Danièle PAROLA AIMOS et ARLETTY

LA BATAILLE DE LA FRANCE

Un petit livre vient de paraître aux éditions Tisné qui a pour titre *La Bataille de la France* et pour auteurs André Déléage, Georges Duveau, Georges Izard, Jules Roman et Louis-Emile Galey.

Georges Izard, aujourd'hui député de Meurthe-et-Moselle, et Georges Duveau contre signaient le premier numéro du *Mât de Cocagne* et l'on trouve dans les numéros suivants, outre ces deux signatures, celles de Déléage et de Galey. La même équipe, avec Emmanuel Mounier, créait alors la revue *Esprit*. Notre ambition était de grouper dans une amitié solide des jeunes hommes qui, disant non au désordre établi, cherchaient honnêtement des voies nouvelles dans lesquelles il valait la peine de s'engager.

La tâche était considérable et aucun d'entre nous n'en sous-estimait l'importance. L'essentiel était qu'à travers les inévitables vicissitudes de l'action nous pussions garder intacte notre foi. Nous convenions que les situations comme les programmes sont mouvants, mais nous voulions que notre parti-pris fût immuable. Et que jamais, aucune trahison de l'esprit ne fût permise.

Neuf ans plus tard, je lis avec une joie renouvelée *La Bataille de la France*. Mes amis font la preuve qu'il y a en eux une belle continuité de pensée. Cependant, ils manifeste de l'impatience :

« La presse allemande après Munich a eu raison dans son insolence même: la vieille Europe non pas seulement celle de Versailles, mais celle des temps modernes, a vécu. Pour beaucoup d'entre nous aussi, une période de notre vie est irrévocablement close. Au moment où le chancelier Hitler est entré sans coup férir dans ses dernières conquêtes, nous avons été jetés dans de solides résolutions. »

Cette hâte à prendre le parti de la France qu'ils vouent à une mission universaliste, à la sauvegarde, dans ce siècle brutal, de la liberté et de la dignité de la personne, cette hâte donne au livre un cachet particulier.

La pensée est ramassée en formules incisives, la démonstration réduite en propositions essentielles. Les auteurs avouent eu-mêmes qu'ils ont négligé les transitions. Ils n'abordent pas tous les problèmes de la politique ni ne traitent complètement ceux qu'ils abordent. Mais ils en disent assez pour que le lecteur soit exactement renseigné sur la bataille de la France. Il y a dans ce petit livre écrit par cinq personnes une remarquable unité de vues et de forme. Le style est vigoureux, alerte, direct : c'est un style de conquête.

Je laisse à dessein de côté les réformes proposées comme un programme d'action, non parce que cette partie est sans intérêt (ces propositions concrètes soutienent l'idée et engagent les auteurs) mais parce que le plus grand mérite du livre, à mes yeux, est dans les partis-pris qu'il affirme.

Pour sortir de l'effroyable désordre où se débat le monde moderne, il convient d'abord de procéder à une révision générale des valeurs traditionnelles. La pierre de touche sera, dans l'ordre moral, la personne humaine et la liberté ; dans l'ordre pratique, un pragmatisme intelligent.

Depuis plusieurs siècles, le génie de la France s'exprime harmonieusement dans le sens de l'humanisme dont nous faisons une condition fondamentale de l'ordre. Il faut donc retrouver le sens de la France.

« Préserver notre pays, lui conserver son rang de puissance influente, capable encore de servir d'exemple dans un monde où le sang, la race, la violence ont pris tout le prestige, tel est le seul moyen dont nous disposions pour éviter à l'humanité une catastrophe, pour ne pas nous retirer à nous-mêmes, sous prétexte de garder la vie, la raison profonde de vivre.»

Nos auteurs ajoutent :

« Avoir le plus vite possible une France matériellement et moralement plus forte qu'elle ne l'a jamais été, voilà l'urgence, la nécessité, l'évidence. »

La première condition de cette force est l'union. Mais il sagit de s'entendre. L'union nationale, cette démission d'homme qu'on croit faire sur l'autel de la patrie, n'est qu'un jeu de dupes : la réconciliation véritable ne peut se faire que par l'identification des volontés individuelles et des nécessités françaises.

« Le peuple et la nation réconciliés, le corps populaire redevenu la chair sensible de la France, voilà la nouveauté....»

Voilà aussi la bataille de la France.

Ce livre enfin nous invite à l'action. Dans une récente interview, Georges Duveau rappelait qu'au soir de sa vie Gambetta écrivait en dénonçant les maux qui rongeaient notre corps social, que nous serions jetés « comme une proie facile sous les pieds des Teutons unis aux Latins d'outre-monts ».

André Déléage, Georges Duveau, Georges Izard, Jules Roman et L.-E. Galey nous engagent dans leur livre courageux, à démentir ce sombre pronostic et à renverser au besoin le cours de l'Histoire.

Jh. MAUREILLE.

Dans les perceptions

Par arrêté du ministre des Finances, en date du 31 décembre 1938, M. Delpy, percepteur de Lauzès (Lot), est promu, sur place, percepteur de 2e classe, 1er échelon, avec effet du 31 décembre 1938.

MM. Alquié, percepteur de Martel, et Bonnaud, percepteur de Castelnau-Montratier, sont élevés, sur place, au 2e échelon de la 2e classe, avec effet du 31 décembre 1938.

Sont inscrits aux tableaux d'avancement : A compter du 31 août 1936, pour la 1re classe, 2e échelon : M. Conquet, percepteur de Lalbenque.

A compter du 25 juillet 1934, pour la hors-classe : M. Jourdan, à Cahors.

A compter du 31 décembre 1936, pour la 2e classe, 2e échelon, M. Lasfargues, percepteur de Labastide-Murat.

A compter du 27 juillet 1935, pour la 2e classe, 1er échelon : M. Pagès, percepteur de Montcuq.

A compter du 31 août 1936, pour la 2e classe, 1er échelon : M. Piquepe, percepteur de St-Germain.

A compter du 31 juillet 1937, pour la 2e classe, 2e échelon : M. Ariès, percepteur de Sauzet.

Au tableau d'avancement pour l'année 1938, sont promus les percepteurs du Lot dont les noms suivent :

Pour la hors classe : M. Lacambre, percepteur de Gramat.

Pour la 1re classe, 1er échelon : M. Tillet, de Luzech.

Pour la 2e classe, 2e échelon : M. Pagès, de Montcuq.

Pour la 2e classe, 1er échelon : MM. Schnetzler, de Livernon ; Labastie-Coayrebourg, de Sousceyrac ; Gigou, de Payrac ; Labellie, de Cazals ; Delpy, de Lauzès.

Pour la 3e classe : MM. Grangié, de Salviac et Berbille, de St-Géry.

Le calcul de la contribution nationale extraordinaire

Le décret qui doit préciser les modalités d'application de la contribution nationale extraordinaire doit intervenir prochainement.

D'ores et déjà, il est permis d'indiquer que l'administration des Contributions directes estime que le revenu net doit seul entrer en ligne de compte pour le calcul du prélèvement. L'exonération consentie pour frais professionnels au titre de l'impôt cédulaire jouerait donc également en ce qui concerne le décompte des sommes passibles de la taxe de 2 0/0.

L'Ecole spéciale militaire de St-Cyr en 1939

Les jeunes gens français ou naturalisés français, nés du 1er janvier 1917 au 31 décembre 1921, désireux de prendre part au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de St-Cyr en 1939, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire *avant le* 10 *février* 1939 *au soir*, à la Préfecture du département où ils font leurs études.

Tous renseignements sur les pièces à produire leur seront donnés par les Services de la Préfecture.

Les demandes de trousseau gratuit ne seront présentées qu'en faveur des candidats définitivement admis. Elles devront être présentées sur papier timbré par les intéressés dès la publication au *Journal officiel* des listes d'admission et devront être adressées, *avant le* 15 *octobre* 1939 au Préfet du département dans lequel la famille a élu domicile.

Affectations

Sont affectés au 16e tirailleurs sénégalais : l'adjudant Barthélémy, attendu du Maroc (comptable) et le sergent-chef Lancon, attendu d'Afrique Occidentale française.

Allocations familiales

Dans la liste des Caisses de compensation et services particuliers d'allocations familiales agréés au 31 décembre 1938, nous relevons « le Comité lotois des allocations familiales, Chambre de Commerce de Cahors ».

Naturalisation

Est naturalisé Français : Bau Cristiano, maçon, né le 24 octobre 1910 à Vienne (Autriche), demeurant à Cahors-Bégoux (Lot).

Chronique des Théâtres

Les Femmes Savantes et des Fables de La Fontaine

La Compagnie du Théâtre de l'Arc, qui poursuit inlassablement son effort éducatif auprès de la Jeunesse des écoles, donnera le 16 janvier 1939, à 16 h. et demie, sur la scène de notre Théâtre Municipal, son dernier spectacle classique de la saison, composé des *Femmes Savantes*, comédie en 5 actes de Molière et d'un Récital de *Fables de La Fontaine*.

Il nous paraît inutile d'insister sur le bénéfice que les élèves peuvent retirer de tels spectacles qui sont en quelque sorte l'illustration des œuvres qu'ils étudient.

Une excellente distribution assumera comme toujours l'interprétation de la pièce de Molière.

CAHORS

ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE CAHORS

Nous sommes heureux de publier ci-dessous les résultats obtenus au concours du surnumérariat des P.T.T. par l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors :

Nombre de places mises au concours dans toute la France : 1.300. Nombre de candidats présentés par l'Ecole : 16 élèves, 1 ancien élève.

Nombre de candidats classés : 12. Ce sont les jeunes :

N° 37, Barrat Raymond, de Lavergne ; 106, Trapy Jean, de Puy-l'Evêque ; 118, Bourret Charles, de Villeneuve-sur-Lot ; 145, Lascombes Maurice, de Saint-Martin-le-Redon ; 234, Grialou Serge, de Saint-Martin-le-Redon ; 235, Courdesses Roger, de Montpezat-du-Quercy ; 237, Borne Emile, de Milhac ; 485, Laval Pierre, de Saint-Sozy ; 650, Décremps Robert, de Cajarc ; 896, Bachié Emile, de Castelnau-Montratier ; 1.095, Bergounioux Paul, de Montfaucon ; 990, Bergougnoux Célestin, ancien élève.

⁂

Ce brillant succès atteste l'excellence de l'enseignement reçu dans notre établissement primaire supérieur et nous en félicitons bien vivement le directeur, M. Bondoux, et les professeurs.

Amicale Aveyronnaise

Fidèle à sa tradition, l'Amicale Aveyronnaise a réuni cette année-ci ses membres en un dîner confraternel, samedi soir, à l'Hôtel Laroche. Nombreux ont été les adhérents très heureux de la circonstance qui leur a permis d'entretenir une vieille amitié en parlant du pays et en savourant la délicieuse cuisine du chef estimé qu'est M. Laroche.

En excellents termes, M. Barrascou a remémoré les faits et gestes de l'Amicale, au cours de l'année écoulée, en adressant un souvenir ému aux disparus et faisant l'éloge des membres qui ont été l'objet de diverses distinctions.

Au cours du Banquet a eu lieu le tirage de la tombola Bonnefous.

En un mot, excellente soirée qui fait bien augurer de celle de samedi prochain 14 janvier, au cours de laquelle aura lieu, dans les salons de l'hôtel Laroche le bal annuel de l'Amicale avec le concours de l'orchestre Rougié. A minuit, brillant cotillon.

Baptêmes, Fiançailles, Mariages,
autant d'occasions de rendre visite à

Mandelli

JOAILLIER-ORFEVRE, CAHORS

le plus grand choix, la plus belle qualité

MANDELLI échange *au plus haut cours* vieux bijoux et monnaies or et argent.

Vol d'une bicyclette

M. Marcel Desches, restaurateur à Castelnau-Montratier, constata que sa bicyclette, qui était dans son établissement, avait disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête et interrogea le nommé Destienne, 29 ans, cultivateur à Monnier (commune de Flaugnac), sur lequel pesaient des soupçons.

Effectivement, Destienne avoua avoir volé la bicyclette pour la vendre, afin de se procurer quelque argent.

Procès-verbal a été dressé et transmis au Parquet.

ATTENTION !

VENDREDI

13

JANVIER

Messager de la chance !
C'est le jour ou jamais de prendre
— UN BILLET —
DE LA
LOTERIE NATIONALE

PALAIS des FÊTES

JEUDI 12 — SAMED 14
DIMANCHE 15 JANVIER
(*en soirée à* 20 *heures* 45)
DIMANCHE (*matinée à* 15 *heures*)
DEUX GRANDS FILMS

Si tu reviens

une réalisation de Daniel NORMAND

AVEC

Reda CAIRE, Jean DUMOT et AQUISTAPACE

⁂

Constant RÉMY, Jean GALLAND Paul AZAIS, Junie ASTOR

DANS

Passeurs d'hommes

d'après le livre de Martial LEKEUX

Aux possesseurs de chiens

Le Contrôleur des Contributions Directes rappelle aux possesseurs de chiens, qui ne figurent pas au Rôle de 1938, que pour éviter l'application de la double ou triple taxe, ils doivent, avant le 15 janvier, se faire inscrire sur le Registre de la Mairie.

Banquet de la classe 1915

Les camarades de la classe 1915 sont priés d'assister à la réunion en vue de l'organisation du banquet annuel. Cette réunion aura lieu le mercredi 18 janvier 1939 au café de la Promenade à 20 h. et demie. *Présence indispensable.*

Ordre du Jour : Fixation de la date et choix de l'hôtel où aura lieu le banquet.

Accidents du travail

Le jeune Lafon, 17 ans, apprenti menuisier à Cahors, au cours de son travail, a eu l'index de la main droite pris par une dégauchisseuse. Cet accident entraînera une incapacité de travail de 12 jours.

M. Noël, 28 ans, employé à l'usine Meyrat, en ébarbant une pièce, a été blessé à la cornée de l'œil gauche.

Chute de vélo

Le jeune Andral Roger, 17 ans, a fait une chute de bicyclette et s'est fait une entorse au pied gauche.

La moto dérape

Une moto, pilotée par M. Andurand, dérapa non loin d'Esclauzels. M. Andurand fut projeté sur la route et, dans la chute, a été assez contusionné, notamment à une jambe.

UN GRAND BAL

aura lieu dimanche 15 janvier

AU ROBINSON

(Matinée et soirée)

avec le concours du célèbre accordéoniste **VINSONNEAU** et son orchestre chantant

Les amateurs de danse ne manqueront pas de venir entendre l'as des Bals Musettes dans ses nouvelles danses.

En soirée : distribution de cotillons.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Les membres actifs de l'Aviron Cadurcien sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 13 janvier, à 20 h. 30, au siège social (1er étage).

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier. Renouvellement du Conseil d'Administration. — *Le Secrétaire.*

Football-Association

LES JEUNES CADOURQUES

Championnat de Haute-Auvergne

A Brives : Jeunes Cadourques (1) *bat Aiglons de Brives* (1) *par* 4 *buts à* 1.

Temps splendide, public peu nombreux. Ce fut un match de championnat comme tant d'autres, disputé avec l'acharnement que l'on s'imagine, mais avec une correction qui fait honneur aux deux équipes.

Cahors donne le coup d'envoi. Le jeune Québre s'échappe aussitôt, à l'aile droite, centre dans sa foulée et Ramon qui a bien suivi, rentre d'un superbe héading le premier but. Cahors, 1 ; Brives, 0. Il y a une minute que la partie est commencée. Jusqu'à la mi-temps les deux adversaires feront jeu égal et plus rien ne sera marqué, bien que les Aiglons aient eu deux belles occasions de scorer en bénéficiant de 2 pénalty, parés de magistrale façon par le goal cadurcien.

A la reprise, Cahors prend la direction des opérations et ne sera inquiété que par quelques rares échappées des Brivistes qui se brisent toutes sur une défense qui fait merveille.

A la onzième minute, sur centre de Gonzalès, Ramon, d'un magnifique retourné obtient le 2e but. Cahors, 2 ; Brives, 0.

A la vingt-troisième minute, sur action personnelle et driblant toute la défense, Ramon place en coin un schoot éclair et bat le gardien tout pantois. Cahors, 3 ; Brives, 0.

A la trentième minute, sur hésitation de Pons et sortie hasardeuse de Bédué, l'ailier droit briviste marque doucement et sauve l'honneur pour son camp. Cahors, 3 ; Brives, 1.

A la trente-sixième minute, sur superbe centre de Gonzalès, l'inter droit Delmas, rentre le 4e but, consacrant ainsi la nette victoire des Jeunes Cadourques.

Les joueurs : Aux Jeunes Cadourques, le goal Bédué fut tout à fait brillant et assura la victoire à son équipe en parant les 2 pénalty tirés puissamment.

Les arrières Millereux et Pons firent un match remarquable.

La ligne de demis fut le point le plus faible. Lafont domina cependant ses deux partenaires.

Aux avants, Ramon, en grande forme, fut par son jeu clairvoyant et énergique le grand artisan de la victoire. Delmas, malchanceux, eut de belles occasions pour aggraver le score. Beltrande, fut l'homme qui fournit le plus gros travail en allant constamment chercher les balles à l'arrière et ne cessant d'alimenter la ligne d'attaque. Le jeune ailier droit Québre, par sa vitesse et ses centres précis, sema toujours la panique dans la défense adverse. Ce junior a un bel avenir devant lui. Gonzalès, auteur des deux buts marqués par Ramon, fut bon sans plus.

A Brives : à signaler l'extraordinaire partie de leur gardien qui les sauva d'un désastre. Leur ailier droit, l'arrière droit et leur demi-centre ont droit à une mention spéciale.

Etoile Sportive Cadurcienne (1) *bat Albas par* 8 *buts à* 2. — Comme le score l'indique, les Cadurciens montrent une nette supériorité. Quelques vives réactions des locaux aboutissent par deux fois, mais l'écart de points aurait pu être bien plus grand en faveur des « Etoilistes », si ces derniers avaient voulu exploiter à fond leur avantage.

Arcambal bat Etoile Sportive Cadurcienne (2) *par* 3 *buts à* 0. — L'équipe d'Arcambal, renforcée par quelques scolaires cadurciens, prend une nette revanche sur les jeunes de l'Etoile. Ceux-ci se montrent un peu surpris au début par la valeur de leurs adversaires, mais ils se ressaisissent par la suite et manquent de peu quelques belles occasions de conclure.

Dimanche prochain : en coupe de l'U.F.O.L.E.P., Etoile de Boissières contre Etoile Cadurcienne, à 2 h. 30, sur le terrain de la route de Toulouse.

Matches de Championnat du 15 *janvier* 1939, 2e, 3e, 4e *séries :*

C.A. Biars contre C.A. Salviac, à Biars-sur-Cère ; arbitre : M. Leydet, d'Aynac.

U.S. Catus contre Bleuets de Figeac, Catus ; arbitre : M. Cayrel, de Cahors.

U.S. Assier contre Fraternelle des Junies, à Assier ; arbitre : M. Robert, à Biars.

U.S. Caillac contre U.S. Vayrac, à Caillac ; arbitre: M. Blanc, de Cahors.

U.S. Toirac contre U.S. Duravel, à Larroque-Toirac ; arbitre : M. Bessière, de Figeac.

Pour tous ces matches, coup d'envoi à 14 h. 30.

Le Président de la Commission des Arbitres : D. POUJADE.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Rouquié, décédée à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques ont été célébrées dimanche, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille.

Nous adressons et Mme et M. Planacassagne nos bien sincères condoléances.

Lamagdelaine

Délégués administratifs. — M. Fontanel est nommé délégué à la commission administrative du bureau de bienfaisance pour une période de 4 ans.

M. Jarlan est nommé délégué administratif pour la confection des listes électorales 1939-1940.

Démographie. — En 1938, il a été enregistré une naissance, deux mariages et un décès.

Pradines

Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. Paul Allemand, agent militaire au centre principal de mobilisation d'artillerie n° 17, est nommé sous-lieutenant de réserve.

Castelnau-Montratier

Foire du 10 *janvier.* — La foire du 10 janvier s'est tenue par un temps relativement beau. Tous nos marchés étaient assez bien approvisionnés. Beaucoup de veaux, d'agneaux et de volailles. Les étalagistes occupaient toute la place Gambetta et vendaient beaucoup. Le gibier qui paraissait pour la dernière fois de l'année a été rapidement enlevé.

Cours pratiqués : bœufs de travail, 7.000 à 7.500 fr. ; vaches de travail, 5.500 à 6.500 fr. ; génisses, 4.500 à 5.500 fr. ; bouvillons, 4.000 à 4.500 fr., le tout la paire ; bœufs de boucherie, 4 fr. 30 à 4 fr. 60 ; vaches de boucherie, 3 fr. 40 à 4 fr. 20 ; veaux de lait, 7 à 9 fr. le tout le kilo (poids vif) ; moutons d'élevage, 140 à 175 francs ; brebis, 230 à 300 fr., la pièce ; moutons gras, 4,50 à 5 fr. 50 ; agneaux, 6 à 7 fr. ; chevreaux, 6 fr., le tout le kilo ; porcs gras, 370 à 430 francs, les 50 kilos ; porcelets, 180 à 300 fr. la pièce (suivant grosseur) ; poules, 4 fr. 50 à 5 fr. ; poulets, 5 à 6 fr. ; pintades, 6 à 6 fr. 50 ; dindes, 5 fr. 50 ; canards, 5 fr., le tout le 1/2 kilo ; pigeons, 8 à 12 fr. la paire ; oies grasses, 8 fr. 50 le 1/2 kilo ; lapins domestiques, 3 fr. ; lapins sauvages, 4 fr. 50 ; lièvres, 6 à 6 fr. 50, le 1/2 kilo ; bécasses, 16 fr. ; œufs, 9 fr. 50 la douzaine ; maïs, 62 à 65 fr. ; avoine, 52 à 55 francs ; pommes de terre, 25 à 40 fr., le tout les 50 kilos ; blé, au cours légal ; haricots blancs secs, 2 fr. 85, le litre ; légumes, quantités moyennes, prix moyens, choux-fleurs, 2 fr. 50 à 3 fr. 50 pièce ; choux pommés, 1 fr. 50 à 2 fr. pièce ; salade, 0 fr. 75 à 1 fr. 75 le pied ; pommes de terre, 0 fr. 70 à 1 fr. 25 le kilo ; fruits : pommes, 1 fr. 50 la douzaine ou 3 fr. le kilo ; oranges, citrons et bananes, 0 fr. 50 pièce ; mandarines, 0 fr. 50 pièce.

Montgesty

La foire. — Favorisée par un temps splendide notre foire aux truffes et porcs gras du 9 janvier a été belle, plus de 500 kilos de truffes ont été apportés sur le marché ; elle s'est vendue 95 et 90 francs le kilo et elle était toute si belle que le jury de concours était fort embarrassé pour attribuer les primes. Il y avait aussi sur le marché quelques beaux spécimen de porcs gras vendu 11 et 11 fr. 25 le kilo, poids mort.

Marcel Lavaur, de Gizard, a eu le 1er prix truffes et Albert Bouyssonnie, de la Fontaine, le 1er prix porcs gras.

Perte. — M. Rigal d'Espère a perdu un cric.

Lalbenque

Marché aux truffes. — Le marché de mardi 10 janvier a été d'une grosse importance. 45 quintaux de truffes se sont traitées de 85 à 94 fr. le kilo, suivant grosseur et qualité.

De l'avis de certains courtiers, on

ne pouvait voir mieux comme belle marchandise. Elle est mûre à point.

Aujourd'hui, nos propriétaires récoltants, sur les conseils et avis de la Chambre de Commerce de Cahors, présentent les truffes bien mieux qu'avant : pas de molles, gâtées, ni trop maquillées de terre. Ainsi les cours se maintiennent rémunérateurs. Notre commerce local se ressent de gros marchés comme ce dernier.

Prochain marché mardi 17 courant, ouverture à 13 h. 30.

Laburgade

Démographie. — Il a été enregistré sur les registres de l'état civil de notre commune, pendant l'année 1938, quatre naissances, un mariage et six décès.

Livraison des tabacs. — Les planteurs de tabac de notre commune sont informés qu'ils devront livrer leur récolte au magasin de Cahors, 1re commission, le 1er février.

Le timbre antituberculeux. — La vente de ces vignettes, par les élèves de notre école, a produit la somme de 42 francs. Merci aux généreux donateurs pour cette belle œuvre.

La chasse. — Elle est fermée depuis dimanche, les chasseurs maintenant seront au repos, la saison n'a pas été brillante, car le gibier n'était pas abondant ; à l'ouverture il y avait quelques lapins et maintenant quelques rares lièvres, mais les perdreaux ont presque disparus. Il avait été délivré dans notre commune vingt-trois permis de chasse.

Cénevières

Pisciculture. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite des démarches effectuées par M. René Besse, décision a été prise d'immerger chaque année, à partir de 1940, 1.000 alevins de truites dans notre ruisseau de Cénevières.

Luzech

Rugby. — L'Union Sportive Luzéchoise rencontra, en entraînement, les réserves de l'Union Sportive Fumeloise et Libossienne, dimanche dernier sur le terrain de Trescols.

Les locaux dominèrent les visiteurs et marquèrent à plusieurs reprises.

A la suite du match fut formée l'équipe qui se rencontrera en championnat avec le quinze de St-Cyprien.

Championnat. — Dimanche prochain, 15 janvier, notre société se rendra sur terrain neutre à Gourdon pour jouer la demi-finale contre St-Cyprien.

Départ, place du Canal, à 11 h. 30 précises.

Les joueurs sont priés d'être exacts et de porter leur équipement.

Calamane

Société de chasse. — La société de chasse de Calamane avait organisé le jeudi 5 janvier une partie à laquelle étaient conviés tous ses adhérents. Ce fut une agréable journée qui s'acheva sur un beau tableau : 3 lièvres, 4 lapins, 2 bécasses et 1 renard.

Quant au banquet annuel, il se tint le dimanche suivant au restaurant Petit. Trente-cinq convives firent honneur à l'excellent menu qui leur était préparé. Bonne chère, bons vins, bonne humeur, tel fut le programme qui se prolongea tard dans la nuit.

Et tous s'en allèrent contents en se félicitant de cet esprit de cordialité qui anime dans cette charmante commune ces réunions amicales.

Duravel

Sports. — L'Equipe duravelloise a ravivé ses couleurs dimanche dans son match avec Villefranche-du-Périgord. Cette dernière a, en effet, été battue par 14 buts à 1. C'est une belle victoire étant donnée la force de celle-ci. Jeu bien loyal de tous côtés et sans incident.

A ce propos, nous relatons que l'auteur du compte rendu soi-disant sportif paru dans un journal de parti sur le match Duravel-Lauzerte exprime surtout des rancunes personnelles qu'il ne veut avouer ouvertement et qu'il sert de porte-parole à certain joueur plein de fatuité et de prétention bien connu de tous les clubs dont il est renégat.

Les anciens co-équipiers lui disent que c'est assez faire la roue pour un autre en se servant des plumes de la critique et le prient de ne pas confondre raboter l'ouvrage avec radoter.

Le bon esprit d'équipe existe toujours c'est lui qui ne le voit pas. Il y a toujours des joueurs inemployés, tous jouent tour à tour, même les jeunes éléments qui ont participé à plusieurs rencontres.

Plutôt que d'envoyer les autres à l'école du schoot, il pourrait aller à celle de la critique sincère et sans fiel ; passer la plume à celui qui l'inspire et le laisser se dévoiler au lieu de lui prêter son nom.

Pour rassembler les jeunes et les rendre meilleurs, il ne faut pas leur souffler de mauvais esprit et garder pour soi son acrimonie dont on fait fi. — U.S.D.

Vire

Dans les P.T.T. — Nous relevons avec un vif plaisir sur la liste des nouveaux surnuméraires des P.T.T. reçus au dernier concours le nom de notre jeune compatriote, Jean Trapy, de Pis, élève de l'E.P.S. de Cahors admis avec le n° 106 sur 1.300

Toutes nos sincères félicitations. — D.

Mutuelle Bétail. — L'assemblée générale de la Mutuelle Bétail de Vire s'est tenue dimanche 8 janvier, à 14 heures, sous la présidence de M. Armand Dumeaux, président.

Un grand nombre de membres sont présents. M. David, secrétaire, donne lecture du rapport financier de l'exercice 1938. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Au 31 décembre 1938, il y avait en caisse 21.893 fr. 16.

L'assemblée décide de maintenir le taux de l'assurance à 0,75 0/0 de la valeur estimative des animaux.

Le bureau sortant est maintenu en fonctions pour l'année 1939 ; il est ainsi composé :

Président : M. A. Dumeaux ; Vice-Président : M. Elie Maratuech ; Trésorier : M. E. Aymard ; Secrétaire ; M. L. David, instituteur.

Le trésorier, aidé du secrétaire, perçoit ensuite les cotisations de l'année 1939.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Dans la magistrature. — Par décret, bénéficie, à partir du 17 mars 1937, de la première majoration de traitement de 2.000 francs, M. Longpuech, juge de paix à Figeac. Nos cordiales félicitations.

Prestation de serment. — A la dernière audience civile, le tribunal a reçu la prestation de serment de M. Truel, maire de St-Maurice, nommé suppléant du juge de paix du canton de Lacapelle-Marival.

Démographie. — Au cours de l'année 1938, la mairie de Figeac a célébré 34 mariages, enregistré 95 naissances et 168 décès.

Ce grand nombre de décès pourrait faire supposer que Figeac est une ville où l'on meurt beaucoup. Il n'en est rien puisque dans la liste des décès figurent de nombreux octogénaires et nonagénaires.

Ce nombre élevé est dû au fort contingent fourni par l'hospice où, souvent, des malades transportés la veille, meurent le lendemain.

Réunion de commissions — Les commissions des finances, des travaux publics et des droits de place se sont réunies mardi dernier, à 17 heures, pour la révision des droits de place, de la taxe de pesage et de diverses autres questions.

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira demain, samedi soir. Ordre du jour : emprunt de 120 mille francs sur particulier (Tirage de 7 obligations) ; questions diverses.

Nécrologie. — Mercredi matin, ont eu lieu les obsèques de Mme Guiraud, grand'mère de Mme Barrié et de M. Charles Costes. La défunte était très estimée à Figeac.

Nous prions les familles en deuil d'agréer nos condoléances émues.

Loterie des Artistes « Amis du Quercy ». — Tirage du 8 janvier. Le tirage de la loterie organisée par la société « Les Amis du Quercy » a eu lieu à l'hôtel de la Monnaie dimanche dernier, à 15 heures, sous la présidence de M. Albert Delmas, président du Syndicat d'Initiative, en présence de MM. Léon Besombes, premier adjoint au maire ; Balagayrie, vice-présidents du S.I. ; de M. Bouyssou, membre bienfaiteur du S.I. et de plusieurs dames qui ont bien voulu participer aux opérations du tirage.

Voici les 24 numéros gagnants : 119, 572, 296, 483, 380, 475, 141, 291, 127, 501, 126, 387, 545, 301, 100, 310, 357, 14, 516, 290, 52, 479, 254, 283.

Mouvement de l'abattoir pendant le mois de décembre 1938. — Voici le mouvement de notre abattoir pour le dernier mois de l'année 1938 : ont été abattus : 15 bœufs formant un poids de 11.475 kilos ; 22 vaches, d'un poids total de 13.200 kilos ; 187 veaux, pesant 14.033 kilos ; 2.014 moutons, pesant ensemble 27.002 kilos ; 124 porcs, d'un poids total de 19.446 kilos ; 7 chevaux, pesant ensemble 1.535 kilos ; soit 2.369 têtes abattues.

Le poids total de la viande consommée est de 34.422 kilos alors que celui de la viande expédiée s'élève à 42.264 kilos.

Ainsi que l'on peut en juger à la lecture de ces chiffres, l'abattoir de notre ville ne connaît pas de chômage.

Au Rallye St-Hubert. — La fête traditionnelle de notre sympathique société de trompes de chasse « Le Rallye St-Hubert » a été célébrée dans les meilleures conditions.

Un dîner amical, parfaitement servi par le Modern' Hôtel des Carmes, a réuni dirigeants et instrumentistes, sous la présidence de M. Besombes, premier adjoint au maire. Ce dernier, au champagne, prononça une charmante allocution, après avoir excusé son collègue et ami, M. Calvidin, président de la société, empêché par un deuil récent, Il assura la société de la sympathie de la population et de la sollicitude de la municipalité.

M. Besombes fut très applaudi.

Un bal, dont le succès fut très grand, réunit dans la salle du Théâtre municipal danseurs et danseuses. La plus franche cordialité ne cessa d'y régner jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Félicitations aux organisateurs de cette brillante fête.

Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : « Bout de chou », avec Bach, le grand comique; « John l'invincible », film policier. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : Harry Baur dans « Les yeux noirs » et Fernandel dans « Un de la Légion ». Actualités Paramount.

Bagnac

Foire. — Voici les cours de notre foire :

Gros bœufs de travail, de 5.500 à 7.000 fr. ; bœufs d'attelage, moins gros, de 4.500 à 6.000 fr. ; taurillons, de 2.500 à 4.500 fr. ; bouvillons, de 1.800 à 3.000 fr. ; vaches, de 3.500 à 5.000 fr., le tout la paire.

Veaux de boucherie, de 8 fr. à 8 fr. 50 le kilo ; porcs gras, de 400 à 430 fr. les 50 kilos ; porcelets à partir de 2 mois, 200 fr. l'un et au-dessus, selon âge et qualité ; agneaux de lait, de 9 à 10 fr. le kilo ; moutons, à 200 fr. l'un et au-dessus selon grosseur et qualité.

Au marché : poules, 6 fr. ; poulets, 6 fr. 50 ; oies grasses, 9 fr. ; canards, 5 fr. 50 ; lapins, 3 fr. ; beurre, 12 fr. 50, le tout le demi-kilo.

Œufs, 8 fr. 50 la douzaine ; foies d'oies, 25 à 30 fr. le demi-kilo ; pommes, de 2 à 2 fr. 50 la douzaine ; choux-fleurs, de 3 à 4 fr. Pas de gibier.

Camburat

Démographie. — Il a été enregistré pendant l'année 1938 : 7 naissances, 3 mariages, 14 décès.

Saint-Félix

Timbre antituberculeux. — La vente du timbre antituberculeux organisée par les élèves de nos écoles a produit la somme de 70 francs

Laval-de-Cère

Timbre antituberculeux. — Les enfants de nos écoles ont recueilli au profit de l'œuvre du timbre antituberculeux la somme de 72 francs. L'année dernière, la vente du timbre « Sauvés » avait rapporté la somme de 63 fr. 85.

Naissance. — Nous avons appris l'heureuse naissance d'une fillette, prénommée Nicole, chez Mme et M. Volianik, sous-directeur d'usines à Aiguebelle en Savoie.

Les nombreux amis que Mme et M. Volianik ont laissé à Laval-de-Cère, leur présentent avec leurs compliments, les meilleurs vœux pour le bébé.

Quand on a le sang à la tête

C'est un symptôme pénible et qui a tendance à s'aggraver d'une manière dangereuse après les repas, au froid, sous le coup d'un effort physique ou cérébral. Il faut sans retard avoir recours aux Sels Largan dont les cinq sels minéraux amènent une diminution de la tension artérielle, favorisent la circulation, chassent le sang de la tête. Un flacon de Sels Largan vaut 8 fr. 85 et permet de faire soi-même un litre de solution pour 16 jours de traitement. Toutes pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Une bonne idée. — Pour répondre au désir de quelques Gourdonnais, les Jeunes de l'Union Fédérale ont décidé de faire revivre Carnaval.

A cet effet, ils organisent pour le mardi 21 février, à 20 h. 30, un grand bal à la salle des fêtes.

Nous ne ferons pas, ici, l'éloge des bals des J.U.F.

Tout le monde se souvient de la soirée du 25 décembre où la gaîté, l'entrain et la camaraderie ne cessèrent de régner.

Notons que la tenue de tous les danseurs fut impeccable.

Venez tous fêter Carnaval à Gourdon. On murmure déjà qu'il y aura beaucoup de travestis.

Le Vigan

Démographie. — Au cours de l'année 1936, il a été enregistré au Vigan: 12 naissances, 6 mariages, 15 décès.

Thédirac

Hyménée. — Lundi a été célébré le mariage de M. Georges Redoulès, cultivateur à St-Germain-du-Bel-Air, avec Mlle Marthe Barrières.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Démographie. — Pendant l'année 1938, il a été enregistré : 3 naissances, 3 mariages et 12 décès.

Souillac

Arbre de Noël. — Selon la coutume, dimanche dernier 8 janvier, en matinée, au théâtre municipal de notre ville, nos chers petits de l'Ecole maternelle célébraient leur fête annuelle de l'Arbre de Noël.

Cette manifestation joyeuse de l'enfance qui se double d'une œuvre de bienfaisance, avait attiré un public nombreux. Dès l'ouverture des portes, en quelques minutes, la salle envahie se révélait trop petite pour contenir la foule accourue applaudir nos jeunes artistes dans leurs divertissements.

L'heure de la représentation sonnée, le rideau se lève laissant apparaître le sapin traditionnel, brillant de lumière, couvert de neige et de givre, chargé de jouets et de friandises. A son pied sont groupés nos jolis bambins, aux figures réjouies, jetant, à la dérobée, des regards envieux sur les gâteries qui leur sont destinées.

Cet ensemble constitue un régal des yeux d'une incomparable fraîcheur qui soulève les bravos enthousiastes de l'assistance ravie.

Le spectacle commence par l'audition de « En avant », joué par un groupe de jeunes violonistes, élèves de M. Carles, professeur de musique de nos écoles.

Et voici l'arrivée du Père Noël. Tout blanc de neige, la hotte chargée de jouets. Petits garçons et petites filles saluent son passage par un chant mimé, « Le Bonhomme Noël », de Clovis Hugues, gentiment interprété.

Nous entendrons ensuite « Nuit de Noël », chanté par les enfants de l'école communale de garçons ; « Noël », de Mme Dohin, récitation par les enfants de l'Ecole maternelle « Noël », de Mme Dubus, par les jeunes filles du Cours préparatoire ; « Noël », de Cools, chanté, avec une émotion d'un charme délicieux, par Mlle A. Labernardie, qui avait bien voulu prêter son concours à ses jeunes cadets. Elle se fera écouter au cours de la deuxième partie de la représentation dans les « Roses d'Ispahan », de Gabriel Fauré et sera longuement applaudie. « Sur le Pont d'Avignon », chant mimé par les tout petits de l'Ecole maternelle, termine la première partie.

Pendant l'entr'acte, un groupe de charmantes jeunes filles procède à une distribution de gui porte-bonheur et quête au profit de l'œuvre philantropique de l'Arbre de Noël.

La deuxième partie débute par « Joyeux Carillon », exécuté par l'orchestre de violons ; il est suivi de: « Allons dans les Bois », mouvements rythmiques dansés par les tout petits de l'Ecole maternelle ; « Noël d'enfants » (Cours complémentaire de jeunes filles) ; « Les petits musiciens » et les « Pierrettes », de Billy, qui termineront la représentation.

Un goûter et une distribution de jouets aux enfants de l'Ecole maternelle et aux bébés de la ville finissent, dans la joie des petits, la belle matinée qu'ils nous ont offerte.

Le public fit un succès soutenu à toutes les parties de l'abondant programme auquel il venait d'assister. Composé avec une profonde connaissance des chants, mouvements et gestes qu'une grande patience et un grand dévouement permettent d'obtenir de l'enfance, le résultat en fait le plus grand honneur à Mme Ras, directrice de l'Ecole maternelle et à Mme L.-J. Laval, sa collaboratrice. Nous les prions de vouloir bien trouver ici éloges et compliments.

Ce faisant, nous sommes assurés de traduire les sentiments de toute notre population.

En terminant ce compte rendu, nous disons un grand merci à tous ceux qui, par leurs dons en nature ou par leur obole, ont contribué à une distribution importante de vêtements variés tels que : chandails, tricots, tabliers, cache-nez, chaussures et jouets aux enfants nécessiteux, qui fut faite la veille de Noël.

Les Quatre-Routes

La foire du 9 janvier. — Le 8 janvier tombant un dimanche, la foire a été par décision du conseil municipal remise au 9. C'est par une journée très ensoleillée qu'elle a pu se tenir.

Les cours pratiqués ont été les suivants :

Porcs gras, de 350 à 450 fr. les 50 kilos ; nourrains, de 250 à 400 fr. la pièce ; moutons, de 6 à 7 fr. le demi-kilo ; brebis, de 200 à 300 fr. la pièce ; œufs, 8 fr. la douzaine ; poulets, de 5 à 6 fr. le demi-kilo ; poules, de 3,50 à 4,50 le demi-kilo ; lapins, 3,50 le demi-kilo ; oies grasses, de 9 à 10 francs le demi-kilo.

La prochaine foire aura lieu le 25 janvier : nous rappelons que les foires aux Quatre-Routes se tiennent les 8 et 25 de chaque mois.

Fatiguée dès le matin

« J'étais lasse, fatiguée dès le matin et dégoûtée de tout — écrit Mme R. Turpin, à Vierzon. Je n'avais plus d'appétit. La Quintonine m'a fait beaucoup de bien ; maintenant, je peux faire mon ménage sans la moindre lassitude ». Un flacon de Quintonine versé dans un litre de vin de table donne instantanément un délicieux vin fortifiant qui stimule l'appétit, augmente les forces et chasse toutes dépressions. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes phies et phie Orliac à Cahors.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Petites annonces économiques

TERRAIN à vendre, 600 mètres carrés, avec grand garage, situé centre Cabessut. (S'adresser chez M. BALLARIN, 4, Place du Théâtre, Cahors).

Dernière heure

Le projet de loi sur l'amnistie

De Paris. — Malgré le gouvernement, représenté par M. Marchandeau, la Commission de législation civile de la Chambre a décidé, par 10 voix contre 6, de réprendre le projet de loi déposé par M. Gouin, socialiste, sur l'amnistie.

Le voyage des ministres anglais à Rome

De Rome. — M. Chamberlain et lord Halifax sont arrivés mercredi, à 16 h. 20 à Rome où ils étaient reçus à la gare par M. Mussolini. A 18 h. précises, ils ont eu, au Palais de Venise, avec M. Mussolini, un entretien qui a duré 1 heure et demie. A 21 h., ils ont assisté à un grand dîner donné en leur honneur par le Duce. Au dessert, M. Chamberlain a prononcé un discours dans lequel il a déclaré « qu'il était venu à Rome en continuateur de la politique pour laquelle il s'est prononcé, politique d'amitié avec tous et de non hostilité à l'égard de personne ». M. Mussolini a prononcé, également, un discours dans lequel il a déclaré que les accords italo-britanniques ont placé sur une base solide les rapports entre la Grande-Bretagne et l'Italie.

L'Angleterre et la défense antiaérienne

De Londres. — Le gouvernement britanique passera, très prochainement, commande de la première tranche d'abris métalliques contre les raids aériens. Ce programme comporte une somme de 20 millions de livres, soit environ 3 milliards et demi de francs.

L'opinion américaine contre le Reich

De New-York. — Un referendum organisé par l'Institut de l'Opinion Publique montre que 61 0/0 de la population américaine sont favorables au boycottage des produits allemands. L'impopularité du chancelier Hitler a encore augmenté après la crise tchécoslovaque.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vve BOUTARIC ; Madame Vve MIQUEL et sa famille ; Mademoiselle MARATUECH ; Madame et Monsieur Charles MARATUECH et sa famille ;

Les familles MOURGUE, SILVEN et DEILHES ont la douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle Marie DEILHES

décédée le 11 janvier 1939, dans sa 80e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 janvier, en l'Eglise Saint-Urcisse, à 9 heures. On se réunira à la maison mortuaire, rue Donzelle, n° 48.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 30

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

Directeur, surveillants, professeurs étaient véritablement débordés et ne savaient plus auquel entendre. Mais, s'il était difficile de procurer à cette gent écolière la manne intellectuelle qu'elle venait chercher, les questions matérielles, en face d'une telle affluence, devenaient aussi bien ardues. Où loger ces candidats, plus ou moins prochains, aux titres universitaires, dont le nombre augmentait chaque jour ? Il eût fallu, doué d'un pouvoir magique, multiplier les chambres, agrandir les dortoirs, exhausser les toits et reculer les murs. Ne possédant point le don d'opérer en un clin d'œil d'aussi miraculeuses transformations, l'excellent M. Castagnet devait, à son grand regret, se résigner à ne pas admettre tous les fils de l'aristocratie ou de la bourgeoisie auvergnates qui eussent voulu entrer chez lui. Cette sélection, qui avait pour résultat d'éliminer les cancres invétérés, était faite, d'ailleurs, pour assurer à son Institution de plus beaux triomphes.

Il ne suffisait pas de loger ceux que l'on accueillait. Il fallait encore les nourrir, et le problème du ravitaillement, sans être insoluble comme l'autre, ne laissait pas d'être, lui aussi, quelque peu compliqué.

M. Castagnet lui-même, qui joignait à ses fonctions de directeur celles de professeur de philosophie, n'avait ni le temps, ni le goût d'acheter les légumes, la viande ou le poisson. Il eût risqué de poser au boucher des questions de psychologie, d'interroger sur la logique ou sur la morale les poissardes du marché.

Mme Castagnet avait le mérite, actuellement trop rare, d'être mère d'une famille nombreuse. Cela représentait pour elle, en même temps qu'un honneur, une lourde charge. Cependant, il lui incombait encore de surveiller la lingerie et, dans toute la maison, ces menus travaux d'ordre et de propreté auxquels excelle une femme. Malgré la meilleure volonté du monde, il lui était absolument impossible d'ajouter quoi que ce fût à ces absorbantes occupations.

Aucun des domestiques n'était en état d'assumer le rôle de pourvoyeur que ni M. Castagnet ni sa femme ne pouvaient eux-mêmes remplir. Le cuisinier ne quittait pas ses fourneaux. Les autres avaient les appartements à faire, les repas à servir, et, d'ailleurs, étaient notoirement incapables de discuter avec les fournisseurs et de faire des achats avantageux.

Cette importante et délicate mission ne devait être confiée qu'à quelqu'un d'actif, d'intelligent, de débrouillard, sachant prendre les intérêts de l'Institution Castagnet comme si c'étaient les siens, évitant le double écueil d'une dépense excessive et d'une économie exagérée qui eût pu porter atteinte au bon renom de l'établissement. Car beaucoup d'élèves se montraient encore plus difficiles sur la qualité de la nourriture que sur celle de l'enseignement et préféraient un bon bifteck à une version bien expliquée.

Un seul homme réunissait toutes les qualités que l'on était en droit de demander à celui que l'on préposait au ravitaillement : c'était Serapio Sammartino qui, depuis longtemps, cumulait ces fonctions avec celles de professeur d'espagnol.

Il les avait toujours remplies à la satisfaction de tous, directeur et élèves. Mais, au début de cette année scolaire où l'Institution Castagnet semblait devoir connaître une prospérité sans précédent, le dévoué Serapio ne mettait plus de bornes à son activité. En dehors de ses heures de classe, on le voyait parcourir la ville dans tous les sens, à motocyclette le plus souvent, pour aller plus vite, et d'autres fois à pied, mais courant alors plutôt qu'il ne marchait, de manière à ne pas perdre un instant. C'était ainsi que, dans une même journée, il parvenait à rapporter les victuailles exigées par des appétits d'adolescents toujours affamés et à seriner, durant plusieurs heures, les règles grammaticales et le rauque accent de sa langue maternelle.

Un jour vint, cependant, où le pauvre garçon, à force de se surmener, se trouva vraiment fatigué. Il s'en ouvrit à M. Castagnet qui, fournissant lui-même un travail très au-dessus de ses forces, comprit, beaucoup mieux que ne l'eût compris un paresseux, la juste plainte de son zélé collaborateur.

— Vous en faites beaucoup trop, mon cher ami. C'est tout à fait ma manière de voir. Vous n'y résisterez pas. Il faut vous faire aider.

— Par qui ?

La question était embarrassante. Le chef d'Institution restant coi, Serapio insista :

— Vous n'avez personne qui puisse m'aider. Et, pour comble, cette année, tous ceux qui préparent le *latin-langues* veulent apprendre l'espagnol.

— Parce que vous les faites tous recevoir, parbleu ! dit M. Castagnet.

Sammartino fut très flatté de cette appréciation. Mais, loin de faire preuve de jactance, comme on le reproche trop souvent à ses compatriotes, il répondit modestement :

— Je fais de mon mieux. Et puis, l'espagnol est une langue si facile !

— Encore faut-il savoir l'enseigner. Or vous l'enseigner à merveille.

C'était vrai. Serapio Sammartino était un excellent professeur. Il ne ménageait ni son temps ni sa peine. Il avait le secret de parvenir, en quelques leçons, à faire traduire correctement la langue que l'on parle au delà des Pyrénées, et, à toutes les sessions du baccalauréat, les examinateurs qui interrogeaient ses élèves pouvaient se croire en face d'un compatriote de Cervantès.

Aussi, tant à cause de sa sympathie personnelle que du bon renom de son institution, M. Castagnet tenait-il, avant tout, à lui être agréable.

— Malheureusement, reprit-il, personne, ni dans notre corps enseignant, ni dans notre personnel domestique, ne peut vous venir en aide. Mais je vous autorise à chercher, en dehors de la maison, quelqu'un qui soit capable de vous décharger un peu des besognes matérielles acceptées par vous avec un dévouement digne de tout éloge. Cherchez donc ce modeste mais utile collaborateur. Je le paierai ce qu'il faudra.

— Je l'ai déjà trouvé, répondit l'Espagnol.

— Ah ! que ne le disiez-vous ?

— Je ne le disais pas, parce que j'ai un peu peur qu'il ne vous déplaise.

— Pourquoi ? Si c'est un honnête homme.

— Il est très honnête. J'en ai eu la preuve. Je l'ai, plusieurs fois, chargé de faire pour moi quelques emplettes. Il m'a toujours rapporté exactement la monnaie, en me prévenant lorsque les objets avaient coûté moins cher que je ne m'y attendais.

— Alors ...

— Il ne paie pas de mine. Il est pauvre.

— Pauvreté n'est pas vice.

— Il mérite, mieux que tout autre, qu'on lui applique ce proverbe. C'est un malheureux qui sort de l'hôpital, où il est resté, je crois, assez longtemps. Il me semble n'avoir aucun moyen d'existence et, en même temps être un très brave homme.

— Ne lui confiez pas, cependant, des sommes trop importantes, conseilla prudemment M. Castagnet.

Car, en dépit de l'aphorisme qu'il avait émis tout à l'heure, il savait que la faim est parfois mauvaise conseillère.

— Soyez tranquille, répondit l'excellent garçon qui joignait aux fonctions de professeur celles de factotum.

Ces deux mots étaient prononcés avec tant de conviction que le digne chef d'Institution se sentit rassuré.

Il le fut un peu moins lorsque, le lendemain matin, au retour du marché, Sammartino lui présenta l'étrange personnage choisi par lui comme auxiliaire dans la tâche difficile du ravitaillement.

(*A suivre*).

LE MAITRE DE LA RADIO

DEMONSTRATIONS PAR :
LIBRAIRIE-PAPETERIE
Musique
P. FRANCES
36, *Boulevard Gambetta*
CAHORS

N° 356

Payons 400 fr

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS. 14, M.-Sébastien, Lyon.

Très importante société de défense des accidentés de la route Contentieux Général et Fiscal Comptabilités, expertises, demande correspondants. Ecrire Forgès, 2, rue Blanche, PARIS.

Bibliographie

LIVRE QU'IL FAUT LIRE

Vient de paraître :

MADAME DE POMPADOUR
par Marcelle TINAYRE

Comme tous les personnages historiques, comme tous ceux qui, jouant un rôle dans le gouvernement d'un Etat, distribuent les places ou les faveurs ou les retirent à ceux qui en jouissaient, Madame de Pompadour a été fort critiquée de son temps. Et les opinions des contemporains ont été depuis un siècle et demi reprises par maints auteurs, discutées, amplifiées ; la célèbre marquise a eu ses défenseurs et ses accusateurs. Marcelle Tinayre vient simplement nous raconter sa vie ; le charme de son étude réside dans une scrupuleuse objectivité. Il en ressort une biographie séduisante et tout enveloppée de discrète sympathie...

Il semble bien que la mort qui vint la prendre au mois de février 1764, sous la forme d'une « fluxion de poitrine », ne fut pas tellement inopportune.

Le roi de France, bien qu'égoïste et indifférent, fut très affecté par cette perte. — G. G.

Un volume broché de 210 pages, prix : 18 fr. Editions Flammarion, 26, rue Racine, Paris (6e).

L'énigme de la Vieillesse

L'endurance de ce *good old Chamberlain*, ce bon vieux Chamberlain, comme l'appelle familièrement le public de Londres, prenant pour la première fois l'avion, et tenant bien le coup dans des conférences fatigantes, a surpris le monde. C'est que la vieillesse est, en effet, la chose la plus banale et la moins connue.

Que faut-il en conclure ?

Les jeunes voient dans le vieillard un homme « fini », quelque peu radoteur, en tout cas peu intéressant. Et pourtant ? Le Sénat (senex, vieillard) réunion d'hommes âgés, semble l'Assemblée qui « gouverne », non seulement chez nous, mais encore dans la plupart des pays du monde.

D'où vient ce privilège des « vieux » ?

Est-il justifié ? N'est-il simplement que le résultat d'une habitude, d'une éducation, ou le couronnement d'une quasi perfection de l'intelligence au détriment d'un affaiblissement physique ?

C'est ce problème palpitant que traite l'éminent Docteur Toulouse dans le numéro du 1er janvier de la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique « GUERIR », qui se présente considérablement en progrès, 32 pages au lieu de 16, collaboration toujours de premier ordre, rubriques nouvelles, etc., et offre à ses lecteurs par une ingénieuse proposition, le remboursement de son prix d'achat.

Dans ce même numéro, une rubrique nouvelle : « Les assurances sociales », qui ne se contente pas d'expliquer la loi, mais répond individuellement à tous ceux qu'une question embarrasse à son sujet.

Dans ce numéro du 1er janvier on lira également avec beaucoup d'intérêt ces études écrites pour le grand public par des spécialistes qualifiés : L'alimentation, par le Professeur H. Labbé. — La race et l'évolution de l'homme. — La gonococcie latente chez l'homme. — Une étude médicale sur l'enfant : jeux et jouets. — Les radiations nocives de certaines habitations. — Orthographe et médecine. — Edouard Branly, médecin et professeur. — Médecine esthétique : nos manifestations sportives. — L'entr'aide des Femmes françaises. — La dichotomie, répression du compérage médical. — Le saignement de nez. — L'enfant à table. — Les plantes qui guérissent. — 5.000 morts sur la route, etc., etc...

« Guérir » est en vente chez tous les marchands de journaux : 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « Guérir », 12 *bis*, rue Keppler, Paris (16e). Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste.

AUX SPORTS D'HIVER

A tous ceux qui partent ou vont partir pour les stations françaises de sports d'hiver, l'Administration des P.T.T. rappelle qu'ils ont à leur disposition un moyen rapide et peu onéreux de communiquer avec leur famille et leurs amis pendant leur séjour au pays de la neige : *c'est le télégramme de quinze mots* coûtant seulement 3 fr. 50 s'il est à destination du département d'origine ou des départements limitrophes et 4 fr. s'il doit être transmis dans l'autres départements.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

TRAIN DE NEIGE

Rapide de 2e et 3e classes à nombre de places strictement limité qui sera mis en marche dans la nuit du vendredi 20 janvier au samedi 21 janvier 1939 vous permettra de vous rendre sur les champs de ski des Pyrénées en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets.

Destination : Luchon - Superbagnères, Arreau - Cadéac, Puymorens, Font - Romeu, Mont-Louis :

Vierzon, dép. 21 h. 38 ; Châteauroux, dép. 22 h. 26 ; Limoges, dép. 0 h. 16 ; Brive, dép., 1 h. 45.

Luchon, arr. 7 h. 26 ; Arreau-Cadéac, arr. 9 h. 29 ; L'Hospitalet, arr. 7 h. 37 ; Porté-Puymorens, arr. 7 h. 49 ; Font-Romeu, arr. 9 h. 31; Mont-Louis, arr. 9 h. 48.

Retour par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 22 janvier.

Validité des billets : 20 jours, sans faculté de prolongation.

Places couchées. — Rame Luchon : wagons-lits de 2e et 3e cl. et hamacs. — *Rame La Tour-de-Carol :* couchettes 2e et 3e classes et hamacs.

Billets complémentaires d'aller et retour avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale, délivrés au départ des principales gares, pour permettre de rejoindre les trains de neige.

Renseignez-vous dans les Agences de Voyages et dans les gares intéressées.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés touté l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

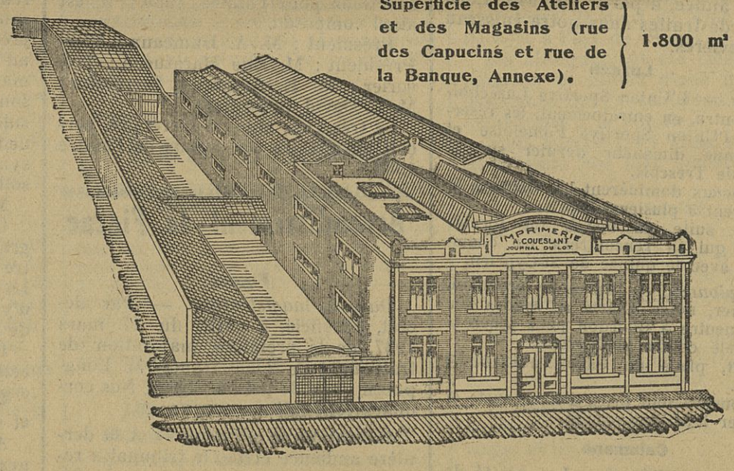

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	—	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	—	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	—	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	—	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	—	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 33	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 43	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	—	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 25	—	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque.....	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade.....	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	—	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35	9 33	13 25	—	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	—	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	—	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 »	15 2	13 32	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	Continue sur Libos et Agen	—	13 44	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 40	—	—		—	13 56	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—		—	14 12	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 21	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—		—	15 46	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 39	—	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES . arr.	»	—	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES . dép.	»	—	13 35		18 14	—	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 52		23 23	—	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 4		23 35	—	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 3	12 »	15 51	18 50
Mercuès	7 16	12 9	16 10	18 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 20	12 *a* 12	16 17	19 *a* 2
Parnac	7 29	12 17	16 28	19 7
Luzech	7 35	12 22	16 36	19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»	19 *a* 18
Castelfranc.....	7 45	12 30	16 50	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 49	12 33	16 56	19 24
Puy-l'Evêque.....	7 56	12 39	17 6	19 30
Duravel	8 3	12 45	17 16	19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	17 26	19 41
Fumel.....	8 20	12 59	17 40	19 49
LIBOS.....	8 25	13 2	17 46	19 52
AGEN.....		14 6		

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
PENNE	6 26		13 30	
LIBOS... dép.....	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel.....	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc.....	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS.....	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS.....	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN.....	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS.....	8 2	9 50	12 43	17 04
Cabessut.....	8 11	10 01	12 51	17 17
Arcambal.....	8 20	10 17	13 »	17 28
Vers.....	8 28	10 35	13 07	17 37
Saint-Géry.....	8 35	10 55	13 12	17 43
Conduché.....	8 46	11 24	13 22	17 58
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 34	13 28	18 05
St-Martin-Labouval..	8 59	11 59	13 35	18 14
Calvignac.....	9 5	12 09	13 40	18 22
Cajarc.....	9 16	12 26	13 52	18 36
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25)	14 01	18 47
Toirac.....	9 33		14 08	18 57
Lamadeleine.....	9 44		14 19	19 10
CAPDENAC.....	9 55		14 30	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC.....	7 11	11 45	»	16 54
Lamadeleine.....	7 23	12 01	»	17 04
Toirac.....	7 34	12 15	»	17 13
Montbrun.....	7 42	12 26	»	17 20
Cajarc.....	7 52	12 41	»	17 30
Calvignac.....	8 2	12 54	»	17 39
St-Martin-Labouval..	8 9	13 03	»	17 45
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 13	»	17 52
Conduché.....	8 23	13 24	»	17 59
Saint-Géry.....	8 38	13 40	»	18 11
Vers.....	8 43	13 47	»	18 16
Arcambal.....	8 50	13 58	»	18 23
Cabessut.....	8 59	14 13	»	18 32
CAHORS.....	9 6	14 22	»	18 39

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*)..	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (*arrêt*).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 53
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30	
La Roquebrou.....	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7	
Siran (*arrêt*).....	—	7 22	11 29	18 6	—	
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31	
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46	
Port-de-Gagnac.....	—	7 58	12 5	18 49	—	
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 3	
Puybrun.....	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11	
Bétaille (*arrêt*).....	—	8 27	12 33	19 21	—	
Vayrac	7 24	8 36	12 38	19 27	23 21	
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 44	19 34	23 28	

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

				EXP.	Périodique jour de foire	
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11		
Sarlat..... dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58	19 30
Cazoulès.....	7 34	10 34	12 36	18 12	19 07	20 24
Souillac.....	7 50	10 50	12 46	18 17	19 18	20 40
	8 »	11 30	13 47	18 17		
Le Pigeon.....	8 13	11 48	14 »	18 25	»	»
Baladou . Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	»	»
Martel.....	8 34	12 04	14 11	18 34	»	»
St-Denis-p.-Mar .	8 50	12 20	14 19	18 42	»	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 30	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel.....	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou.....	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon.....	7 47	—	—	9 42	13 22	17 12
Souillac.....	7 55	—	—	9 59	13 31	17 30
	7 56	6 15	8 20	11 20	13 45	18 »
Cazoulès.....	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Sarlat.....	8 27	7 31	9 30	12 30	14 28	19 10
		5 30				
Le Buisson. ar.	9 01	6 14	—	—	15 48	—

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 21	16 55	»
Carsac	8 37	17 11	»
Grolejac.....	8 42	17 16	»
St-Cirq-Madelon.....	8 53	17 27	»
Payrignac (arr.).....	9 3	17 37	»
GOURDON.....	9 16	17 50	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.).....	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon.....	7 23	15 23	»
Grolejac.....	7 34	15 34	»
Carsac.....	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43	
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—	
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34	
Rocamadour	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44	
Montvalent.....	5 33	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.- arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3	
Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»		7 25	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 47	8 19	»		14 3	17 13	18 16	»
Turenne.....	4 8	8 44	»		14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes....	4 16	8 53	»		14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.- arr.	4 23	9 »	»		14 38	17 49	19 15	»
Martel dép.	4 29	9 8	»		14 42	17 53	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»		—	18 4	19 57	»
Rocamadour	4 56	9 37	»		15 6	18 20	20 46	»
Gramat	5 8	9 50	»		15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»		—	18 43	»	»
Assier.....	5 27	10 13	»		15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»		—	19 2	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»		15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»		16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»		16 14	19 43	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»		19 13	23 29	»	»